

Notre nouvelle association, l'ADIR-MSA qui a pris le relais de l'ANCDRMA pour les adhérents issus de la MSA, a commencé son activité avec la première réunion du conseil, le 29 janvier 2019, et la parution de cette « lettre » N° 1. Trois fois dans l'année, en janvier, en juin et à l'automne, vous recevrez cette lettre, qui s'articulera autour de trois rubriques principales :

- ✚ La vie de l'ADIR-MSA : les réunions de conseil, les adhérents, les activités conviviales...
- ✚ La vie de la MSA : les nominations d'agents de direction, les évolutions stratégiques, l'actualité des caisses,
- ✚ Notre environnement : des informations sur la sécurité sociale, sur l'évolution des retraites, sur l'action de la FNAROPA, sur l'agriculture...

Cette « lettre » est complémentaire du site internet que nous allons mettre en place, sur lequel vous trouverez des informations plus détaillées.

Nous avons prévu de diffuser cette lettre par mail pour des raisons d'économie ; toutefois, les adhérents qui n'ont pas d'adresse mail ou qui auraient des difficultés avec ce mode de diffusion pourront demander à recevoir la lettre par voie postale en s'adressant à :

Pascale GOBERT, 4 square de Tocqueville
78 150 LE CHESNAY
Ou par SMS : 06 26 02 20 71
contact@adir-msa.fr

J'espère que les adhérents de l'ANCDRMA et de nouveaux retraités viendront nous rejoindre rapidement ; tous ensemble, nous ferons vivre cette nouvelle association et je compte sur chacun d'entre vous pour nous donner votre point de vue et des idées

Pascale GOBERT, présidente de l'ADIR-MSA



Membres du conseil d'administration :

Vice-président : Bernard PERRIER ; trésorier : Jean-Jacques WERTHE

Membres : René BIROT, Jean BOISSIERE, Michel PICARD, Christian PINSAC, Jacques PORTIER, Jacques ROLLAND, Madeleine TALAVERA, Christian VIOLET, Pierre VIRLOGEUX.

La vie de l'ADIR-MSA

Réunion du Conseil d'Administration le 29 janvier 2019

- * Le conseil a examiné la **situation des adhésions** : sur les 107 adhérents MSA au sein de l'ANCDRMA, une cinquantaine a déjà adhéré à l'ADIR-MSA ; les membres du conseil se répartissent les personnes à contacter pour les inciter à nous rejoindre. Par ailleurs, d'autres cadres dirigeants retraités qui n'étaient pas intéressés par l'ANCDRMA vont être également sollicités.
- * **La communication** : le principe de la « lettre » est acté et un comité de lecture est constitué pour en assurer la rédaction. Le futur site internet a fait l'objet de longs débats ; il permettra de donner des informations plus détaillées, telles que la liste des adhérents, des comptes rendus d'activités, des informations sur la MSA, et de renvoyer sur le site de la FNAROPA pour les questions touchant à la situation des retraités. Par ailleurs, la CCMSA a donné son accord pour que les adhérents de l'ADIR-MSA continuent à recevoir le BIMSA.
- * **Le budget** 2019 a été validé ;
- * **La FNAROPA** : notre adhésion à la FNAROPA a été réaffirmée.
- * **Rencontre avec le Directeur Général de la CCMSA** : ce point fait l'objet d'un long développement dans cette « lettre ».

Partenariat avec le SNADMSA (syndicat des agents de direction).

A l'origine de sa création, l'ANCDRMA était conçue comme le prolongement naturel du « syndicat des directeurs » une fois ceux-ci à la retraite. Au fil du temps, avec la disparition de la convention collective unique MSA / AMA et la disparition du syndicat commun aux deux branches, cette filiation a peu à peu disparu. Pourtant, pour la branche MSA, deux membres du conseil de l'ANCDRMA participaient aux travaux du syndicat des agents de direction MSA, le SNADMSA.

Le souhait de continuer à maintenir ce partenariat a été affirmé. En marge de la réunion du conseil de fin janvier dernier, le bureau du SNADMSA a exprimé la même volonté de partenariat et ensemble, nous avons convenu de préparer une convention en ce sens.

Adhésion à la FNAROPA :

L'ADIR-MSA a fait les démarches nécessaires pour être une des associations adhérentes de la FNAROPA Fédération Nationale des Associations de retraités des OPA. Lors du prochain conseil, le président de la FNAROPA, Philippe BARBIER, viendra rencontrer les administrateurs.

Notre association est complémentaire des AROPA dans les régions, car nous représentons une catégorie particulière de retraités des OPA, celle des cadres dirigeants de la MSA.

Par ailleurs, de par notre expertise dans les thématiques telles que la santé, la retraite, nous pouvons apporter nos réflexions aux travaux de la FNAROPA ; à cet égard, il faut souligner l'engagement important d'un des membres du conseil de l'ADIR-MSA, Jacques PORTIER, sur les questions de santé.

La cotisation versée à l'ADIR-MSA comporte une contribution à la FNAROPA et, à ce titre, nous sommes abonnés au « Chêne Vert ».

La vie de la MSA

Nominations : Nous indiquerons ici les nominatins des agents de direction dans les caisses et à la CCMSA, et pas uniquement celles des directeurs.

Damien REGNIER est nommé sous-directeur à la CCMSA en charge de la Direction du développement durable, de l'immobilier, des achats et des moyens généraux. Il prendra ses fonctions le 18 février. Il est aujourd'hui directeur des Ressources opérationnelles à la CRAM Ile de France.

Fanny OLLIBIER-BIDILIE est nommée sous directrice au 4 mars à la MSA Alpes du Nord. Elle est aujourd'hui chargée de mission auprès du DRH de la CPAM du Rhône.

Rencontre avec François-Emmanuel BLANC, directeur général de la CCMSA

A l'issue du conseil d'aministration du 29 janvier 2019, le nouveau directeur général de la caisse centrale, François-Emmanuel BLANC est venu rencontrer les membres du conseil, accompagné de Christelle JAMOT, directrice déléguée à la politique institutionnelle.

Avant d'évoquer les différents aspects d'une collaboration souhaitée, la présidente de l'ADIR-MSA, Pascale GOBERT, a remercié M. BLANC d'avoir accepté de nous consacrer un peu de son temps.

Pascale GOBERT a ensuite repris les éléments essentiels du soutien que nous attendons de la caisse centrale :

- Etre une source d'informations stratégiques et techniques sur la MSA : le Plan Stratégique 2025, les partenariats actuels et futurs, les relations avec AGRICA, avec GROUPAMA, avec MUTUALIA.
- Etre une aide au recrutement de nouveaux adhérents, en nous signalant les futurs retraités ;
- Etre un partenaire pouvant animer des rencontres ou des ateliers thématiques sur des sujets d'actualité (mutualisations, gestion des caisses, rôle des tutelles...)
- Nous apporter un soutien logistique pour l'organisation de nos réunions de conseil ou nos assemblées générales (prêt d'une salle, prise en charge des repas.)

Avant de répondre sur ces différentes demandes, F.E. BLANC est revenu sur son parcours professionnel, précisant les convictions qui l'ont conduit à postuler au poste de Directeur Général de la CCMSA.

Sa conviction personnelle et son attrait pour le régime agricole ne datent pas d'hier, et il les doit en grande partie à sa rencontre dans le Puy de Dôme, avec Michel PICARD, directeur de la caisse MSA (et aujourd'hui membre du conseil de l'ADIR-MSA). En effet, invité en tant que directeur de la CPAM, à l'assemblée générale de la MSA, il fut impressionné (et envieux) par le public présent, qu'il s'agisse des représentants de l'Etat (préfet ou son représentant, DDA,...) ou des politiques, et par l'importance du nombre de délégués venus de tout le département, alors que les assemblées organisées par la CPAM se tenaient dans un cadre beaucoup plus confiné !

A cette occasion, F.E. BLANC a pris acte de ce que pouvaient représenter et apporter les notions de territoire et de proximité. Par la suite, il a tenté d'organiser une forme de proximité au sein de l'environnement de la CPAM, sans pour autant pouvoir se comparer avec le régime agricole.

La globalité du service, F.E. BLANC l'a bien entendu perçue et analysée au travers du guichet unique de la MSA, mais également dans l'exercice de ses fonctions de Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé (ARS Poitou Charente) au sein de laquelle, avec le soutien efficace de Jean-Michel

GERNAIS (de la MSA Charente Maritime), il a développé les notions de « parcours de santé » pour les assurés.

Après avoir fondé ses convictions, ce tryptique « territoires, proximité, globalité du service » constitue aujourd'hui les **fondements de la stratégie et de la politique** qu'il souhaite développer pour l'avenir de notre institution. A cet égard, le directeur général n'a pas manqué de rappeler les atouts que représente ce tryptique lors de son audition récente devant la Commission du Développement et de l'Aménagement du territoire de l'Assemblée Nationale, précisant que l'organisation de la MSA en 35 caisses, la présence territoriale développée autour de 600 points d'accueil et un partenariat fort avec les 800 Maisons de Service Publics (MSAP) constituent de réelles richesses du régime agricole.

F.E. BLANC est convaincu que notre régime est irremplaçable.

Cette affirmation, il veut la faire partager et admettre au plus haut niveau de responsabilités de l'Etat, afin de rendre plus aisées les négociations sur les moyens avec les différents organes de tutelle de la MSA.

En conclusion de son intervention, F.E. BLANC affirme, devant les anciens cadres dirigeants qui sont les administrateurs de l'ADIR-MSA, l'indispensable nécessité pour les dirigeants actuels de bien connaître l'histoire de l'Institution afin d'en assurer le présent et d'en projeter le futur.

A cet effet, il rappelle que les restructurations du réseau, les mutations informatiques, l'élargissement de la Mission de Service Public à l'offre de service... sont autant de défis lourds, relevés positivement, qui doivent rassurer nos divers interlocuteurs sur la capacité de la MSA à se transformer.

Enfin, répondant positivement aux demandes de soutien formulées par Pascale GOBERT au nom du conseil, F.E. BLANC précise qu'il souhaite qu'une relation régulière s'instaure entre lui-même ou Christelle JAMOT, et notre association ; il marque son accord pour permettre une rencontre de l'ADIR-MSA avec les directeurs généraux du réseau pour nous faire mieux connaître, ainsi que pour des interventions ponctuelles des responsables de la CCMSA sur des sujets spécifiques touchant la vie de la MSA.

En conclusion, nous avons convenu que le Directeur Général viendra à notre assemblée générale à l'automne, présenter le nouveau Plan Stratégique 2025, qui devrait être arrêté prochainement par l'institution.

Notre environnement

Revalorisation de la prime d'activité : La Cnaf et la CCMSA ont organisé un atelier presse portant sur la prime d'activité. François-Emmanuel Blanc a insisté d'abord sur la capacité des deux régimes à porter, avec succès, cette réforme dans un temps très contraint. Il a rappelé ensuite que la MSA comptabilise près de 10 000 demandes sur les 3 premières semaines de janvier (soit 5 fois plus de demandes qu'en 2018 pour la même période).

Vœux du ministre de l'Agriculture au monde agricole : Lors de la présentation de ses vœux le ministre de l'Agriculture a dit : « 2019 sera l'année de la positive agriculture ». L'agriculture a opéré de nombreux changements et Didier Guillaume estime qu'il est temps que la France urbaine et la France rurale se réconcilient. Une ruralité dynamique et fière, une France apaisée et solidaire, une agriculture forte et résiliente voici les trois vœux principaux formulés par le ministre de l'Agriculture au monde agricole, mais qu'il étend au monde rural sans lequel la France ne serait rien.